

Syndicat des Employés et Cadres C.G.T.-FORCE OUVRIERE des Organismes de Sécurité Sociale et Allocations Familiales de Paris

affilié à la Chambre syndicale des employés et cadres des organismes de SS et AF de l'Ile-de-France

3, rue du Château d'Eau - 75481 PARIS CEDEX 10 - 5^{ème} étage - Bureau 532 01 42 02 26 79 / Fax 01 42 02 61 38 / fosecu75@wanadoo.fr

Répression policière : Un blessé parmi les enfants de nos collègues

Le 28 mars dernier, le degré de violence et de brutalité de la part de certaines forces de police contre des manifestants pacifiques a franchi un nouveau cap dans toute la France et notamment à Paris.

Notre organisation syndicale condamne avec force les exactions policières qui ont eu cours lors de cette manifestation pacifique contre la réforme des retraites à l'appel de l'intersyndicale.

Nous avons été contraints d'arrêter le cortège avant son terme. Parmi les manifestants blessés et victimes de ces violences figurent l'enfant d'un de nos adhérents FO de la CPAM de Paris.

Les faits: Le jeune était en position statique avec un ami place de la Nation vers 18h à l'issue de la manifestation contre la réforme des retraites. A un moment, des policiers sont passés près d'eux. Dans un contexte où il était impossible de se déplacer et ayant constaté qu'un agent l'avait désigné à un collègue tenant une matraque car n'ayant pas une couleur de peau suffisamment claire, l'enfant de notre collègue a levé les mains pour prouver qu'il était pacifique. Et alors qu'il était immobile, les mains en l'air, il a reçu un coup de matraque derrière la tête par l'agent qui n'a même pas regardé derrière lui à la suite de cet acte.

Le seul tort de ce jeune est donc de s'être retrouvé au mauvais endroit au mauvais moment face aux forces de l'ordre dont les matraques voltigeuses ont causé à ce jeune 12 points de suture à la tête.

Il ne doit son salut qu'aux manifestants qui l'ont protégé et prodigué les premiers soins qui lui ont permis de tenir jusqu'à ce qu'il puisse aller par ses propres moyens à l'hôpital le plus proche, dans un contexte où les forces de l'ordre, sur injonction du préfet de police, avaient bloqué les accès, cela ayant retardé d'autant sa prise en charge par une équipe soignante.

Force Ouvrière dénonce et condamne cette violence orchestrée par le gouvernement et son ministre de l'Intérieur

Notre syndicat apporte son soutien plein et entier à notre collègue et son enfant ainsi qu'à toutes celles et ceux victimes de la répression aveugle voulue et organisée par le président de la République et son gouvernement.

Nous réaffirmons notre détermination à lutter pour gagner le retrait de la contre-réforme des retraites!

Paris le 30 mars 2023